



Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales Cité des sciences et de l'industrie

Lundi 21 et mardi 22 septembre 2020

COMPTE-RENDU

Atelier DCOL

11h00 – 12h30

Intervenants :

- Awa Sene, cheffe de service Europe et International Conseil départemental du Val d'Oise ;
- Amar Thioune, expert international cabinet Oz Business
- Nuno Vaz Silva, consultant senior cabinet B.link
- Marc Lescaudron, consultant cabinet Prospective et Coopération
- Geneviève Sevrin, directrice générale Cités Unies France
- Laura Bloseur, chargée de mission service appui/conseil aux collectivités – suivi jeunesse

1- Présentation du volet 1 : appui à l'élaboration d'une stratégie à l'international

Témoignage d'Awa Sene, Conseil départemental du Val d'Oise, DCOL 2

Le département du Val d'Oise a été accompagné dans le cadre du dispositif DCOL pour définir sa stratégie à l'international. L'objectif principal a été de recueillir le point de vue des Valdoisiens et de mener une analyse de l'existant en matière d'action internationale afin de documenter et d'outiller de manière pragmatique et opérationnelle la définition d'une stratégie d'internationalisation du territoire du Département du Val d'Oise.

La collectivité avait pour volonté d'interroger les partenaires et les citoyens pour qu'ils prennent part à la stratégie. En effet, le département avait déjà opéré des concertations mais il ne disposait que de peu d'informations sur le ressenti des citoyens et des partenaires. Les cibles ont été définies autour des jeunes, des établissements d'enseignement supérieurs, des entreprises du territoire et enfin des associations locales.

Ce diagnostic territorial a permis de montrer que le conseil départemental avait une action internationale intéressante et reconnue mais les citoyens n'y voient qu'un très faible intérêt. Alors qu'ils faisaient partie de la cible du département, les usagers ne sont pas touchés par l'action qu'il mène. Par ailleurs, l'appui a fait ressortir le manque de liens et de coordination entre les acteurs. Enfin, l'étude a démontré que les partenaires accordaient plus d'intérêt à un cabinet extérieur qu'au département dans la formulation de remarques et de questions.

Suite au DCOL et au travail mené avec le consultant, le département a adopté en mai 2020 la nouvelle stratégie à l'international.

En revanche la simplicité du formulaire de demande ne permet pas de cerner complètement les besoins de la collectivité, ce qui peut créer une frustration ou un décalage entre les attendus et le livrable. Le cadrage en amont de la mission est primordial pour permettre au consultant de construire son accompagnement.

Témoignage d'Amar Thioune, consultant Oz Business

La coopération décentralisée est une politique publique qui nécessite un portage politique fort. Si toutes les parties ne sont pas représentées, l'accompagnement ne sera pas optimal. Il faut donc qu'élus et techniciens soient mobilisés.

Le DCOL est un dispositif de courte durée, pour rationaliser l'accompagnement il faut que les services de la collectivité soient mobilisés pour réajuster la mission si nécessaire. Le consultant est présent pour soutenir et impulser une dynamique, il ne vient pas en remplacement d'un service technique, c'est pourquoi il travaille en équipe avec les techniciens de la collectivité.

2- Présentation du volet 2 : appui au montage de projet :

Témoignage de Nuno Vaz Silva, consultant B.link, accompagnement de la Région Sud, DCOL 3

La collectivité a été appuyée dans le cadre d'un appui au montage de projet.

La Région avait développé avec Tanger Tétouan et Al-Hoceima entre 2018 et 2019 des travaux sur les services énergie-climat. Lors de la première phase de ce projet, la collectivité a réussi à mobiliser plus largement des entités au Maroc, en Tunisie et en Catalogne, ce qui les a poussé à lancer une deuxième phase. L'idée était de transformer les acquis en un projet de capitalisation.

B.Link a proposé de réunir toutes les parties prenantes pour élargir l'action :

- Elargir le plaidoyer politique autour de la Méditerranée ;
- Aller plus loin dans l'expérience énergie-climat, comment déployer le service sur le territoire ?

Au départ la collectivité désirait déposer un projet FICOL, néanmoins la demande a évolué en raison de l'ouverture d'un appel à projet EUROPAID. Le projet de la Région Sud a pu être monté en peu de temps dans la mesure où tout le travail de recherche et de partenariat avait été fait en amont. Le travail de conception du projet a permis de monter un projet complexe à 3 mains.

Si la commande était au départ imprécise, l'accompagnement a permis de développer un vrai projet construit et structuré.

3- Présentation des premières recommandations de l'évaluation

Présentation de Marc Lecaudron, consultant Prospective et coopération

Du point de vue de la pertinence :

- Le DCOL répond à des besoins identifiés auprès des collectivités territoriales :
 - o Enjeu de mobilisation de financements complémentaires ;
 - o Enjeu de structuration d'une politique publique volontariste et son articulation entre les niveaux stratégiques et opérationnels ;
 - o Enjeu du service relations internationales de se positionner au bon niveau organisationnel pour réunir l'ensemble des acteurs clés de la collectivité ;

- Compétences complémentaires et facilitation par un tiers extérieur labellisé expert ;
- Des besoins différenciés et mobilisés de manières spécifiques par les collectivités territoriales ;
- Des besoins ultramarins spécifiques difficilement pris en compte ;

Du point de vue de l'efficacité :

- Un dispositif original dans mise en œuvre en triangulation :
 - Source à la fois de d'efficacité et de complexité ;
- Une procédure de soumission accessible et souple :
 - Une instruction et un suivi appréciés ;
- Des marges de progression identifiées :
 - En termes de sélection des collectivités territoriales ;
 - En termes d'engagement politique ;

Du point de vue de l'efficience :

- Un dispositif jugé globalement efficient par Cités Unies France et ses bénéficiaires ;
- Un risque de déséquilibre entre les ressources humaines mobilisées et la montée en charge des accompagnements est identifié ;
- La pérennisation et l'autonomisation du DCOL sont poursuivies par Cités Unies France ;

Les recommandations d'un point de vue stratégique :

- Mettre en place un cadre de référence et d'évaluation du dispositif et de son efficacité ;
- Capitaliser l'expérience accumulée ;
- Renforcer l'exigence d'engagement des CT dans le dispositif ;
- S'inscrire dans la durée ;
- Poursuivre la réflexion et l'action en vue de la pérennisation du dispositif autour de l'articulation stratégique des 6 axes de Cités Unies France et montée en gamme de la plus value de CUF ;
- Rechercher une bonne complémentarité avec les réseaux existants ;